

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance **OCA08-08-0001-16**, autorisant un affichage temporaire sur le bâtiment industriel situé au 8585, chemin de la Côte-de-Liesse (CAE), dans l'arrondissement de Saint-Laurent a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 7 juin 2022.

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance **OCA08-08-0001-17**, visant à permettre la confection d'une murale sur le bâtiment situé au 1085, rue Tassé, connu comme étant l'école publique Édouard-Laurin dans l'arrondissement de Saint-Laurent, a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 7 juin 2022.

Avis est aussi donné que ces règlements seront déposés au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée, dès le retour normal des opérations.

Fait à Montréal
Le 8 juin 2022

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement